

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - 31600
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** : TRAVAUX de **RESTAURATION de la PASSERELLE sur la LOUGE** – Tranche Ferme Travaux de réparation – Tranche conditionnelle : travaux de peinture

Variantes autorisées.

4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 CMP) **MAPA 2011/033T**
5. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

Candidatures

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités techniques et financières – compétences & expériences professionnelles, & Moyens humains, matériels en rapport avec le montant et la nature de l'opération (tableau Références possibles sur les 5 dernières années)
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité – (importance des garanties)

Offres :

- Prix (60 %)
- Valeur Technique & Délais (40 %) (Méthodologie)

▪ Retrait du Dossier de Consultation :

→ **Service des Marchés Publics : demande écrite par Fax au 05 61 51 95 41 –**

→ **Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>**

Au cas de difficulté particulière d'accès au site, n'hésitez pas à appeler **OMNIKLES au 08 25 00 13 26**

6. **FORME JURIDIQUE** du Groupement éventuel des opérateurs économiques : si Groupement, il sera solidaire.

7. **DELAJ minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

8. DELAIS IMPERATIFS :

- Fin impérative des TRAVAUX de la TRANCHE FERME : FIN SEPTEMBRE 2011

9. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

T.F = Restauration des appuis de la culée

T C = Sablage et peinture de l'ensemble de l'ouvrage : 450 m2

10. **MODALITES de FINANCEMENT & de PAIEMENT** : Règlement par mandats administratifs en 30 jours maximum, sur Budget 2011 Section Investissement (Fonds propres – éventuelle subvention du CG)

11. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

12. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

13. **DATE LIMITE de RECEPTION des OFFRES** : lundi 20 juin 2011 – 10 heures

14. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : mercredi 25 mai 2011